

COMPTE-RENDU DE SEANCE - COMITE DE DIRECTION COUTANCES TOURISME Portes du Cotentin

Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 18h, le comité de direction de Coutances Tourisme, dûment convoqué par Madame la présidente, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de Coutances, sous la présidence de Madame Valérie LECONTE.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Intervention de M. Paul-Vincent MARCHAND, directeur d'Attitude Manche :
 - Présentation du nouveau site internet attitude-manche.fr,
 - Présentation du plan d'actions Tourisme 2023,
2. *Délibération* : Validation du compte-rendu du dernier comité de direction,
3. *Délibération* : Bilan 2022 et débat d'orientation budgétaire 2023,
4. *Délibération* : Fixation des dates des comités de direction pour 2023,
5. Questions / informations diverses,

Présents :

Mesdames Sylvaine BOURY, Régine DOLOUE, Rose-Marie DUVAL, Anne HAREL, Pauline LAINE, Valérie LECONTE, Martine LE MEUR-TIPHAIGNE, Sophie LENOTRE, Anne VILLAIN.
Messieurs Philippe D'ANTERROCHES, Jacky GAILLET, Martial SALVI.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aurélie GIGAN ayant donné pouvoir à Monsieur Martial SALVI,
Monsieur Michel VOISIN ayant donné pouvoir à Madame Valérie LECONTE,
Madame Valérie MERLEN ayant donné pouvoir à Madame Anne VILLAIN.

Absents excusés : Monsieur Hervé AGNES.

Absent(e)s :

Mesdames Béatrice GOSSELIN, Françoise GUILLON,
Messieurs, Jean-René BINET, Frédéric DHOMBRES, Jean-Marc JULIENNE, Vincent LEPERCHOIS, Yves STURBEAUX.

Invités :

Monsieur Jacky BIDOT, président de Coutances mer et bocage (excusé),
Monsieur Jean-Luc BONNIER, secrétaire de l'Association d'Animation de Cerisy-la-Salle,
Madame Janick GAILLARD-PRETI, agent comptable de l'EPIC,
Monsieur Jérôme MARIE, DGS Coutances mer et bocage (excusé),
Monsieur Laurent MAZURIE, DGA Coutances mer et bocage (excusé),
Madame Adeline HELAINE, directrice-adjointe,
Monsieur Guillaume OURSIN, directeur.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Guillaume OURSIN.

Madame LECONTE remercie les présents, excuse les absents, rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance à 18h05.

Madame LECONTE présente Monsieur Jean-Luc BONNIER, secrétaire de l'association d'animation du pôle de Cerisy-la-Salle.

Madame DOLOUE envisage de démissionner du comité de direction faute de temps et propose Monsieur BONNIER pour la remplacer.

Le comité de direction de l'EPIC devra approuver la désignation du remplaçant proposé par l'Association d'Animation du pôle de Cerisy-la-Salle et soumettre cette proposition au président de Coutances mer et bocage pour nomination du remplaçant par décision.

Madame LECONTE remercie la présence de Monsieur Paul-Vincent MARCHAND, directeur d'Attitude Manche, de Madame Lydie LEMAITRE, responsable du pôle communication et de François FAVIER, responsable du pôle Tourisme.

N° 1 – Intervention de Monsieur Paul-Vincent MARCHAND

Monsieur Paul-Vincent MARCHAND, directeur d'Attitude Manche intervient auprès des membres du comité de direction pour présenter le plan d'actions 2023 et la refonte du site internet de l'agence d'attractivité.

Monsieur MARCHAND dresse un rapide bilan départemental de la saison touristique 2022 et il ressort les éléments suivants :

- 17 M de visites sur Juillet / Août soit + 26% vs 2021 et 13% vs 2019,
- 9,3 M de nuitées soit +8% vs 2021 et +7% vs 2019,
- 42% des visites sont des excursions,
- 70 % des professionnels jugent la fréquentation bonne en juillet, 87% en août,
- Météo favorable ainsi positionnement des jours fériés,
- Retour de la clientèle étrangère (forte augmentation pour Italie et Espagne).

Monsieur MARCHAND expose ensuite les grandes tendances du tourisme :

- Glissement d'un tourisme de masse vers un **tourisme d'espaces et de sens**. Le touriste recherche un tourisme plus simple, plus sain, plus essentiel : slow tourisme, bien-être, sports et loisirs, culture, besoin de se retrouver avec ses proches (famille, amis...).
- Vers un **tourisme vert et soutenable** : le visiteur cherchant à limiter son empreinte carbone, à consommer le territoire différemment en préservant les espaces naturels sensibles...
- Désormais, le touriste souhaite partir plus souvent, moins longtemps et moins loin. Montée en puissance du **tourisme de proximité** : vivre l'exceptionnel à quelques heures de chez soi,
- Vers un **tourisme de services** : le visiteur aspire à une digitalisation du parcours visiteur et une attente de services croissante.

La Manche offre une réponse concrète face aux nouvelles attentes des publics.

Pour y répondre concrètement, 4 axes stratégiques du plan marketing tourisme 2022-28, ont été définis en concertation avec les acteurs de la Manche :

1. **Faire de la Manche une destination durable et respectueuse,**
 - Favoriser un modèle touristique éthique et social,

- Contribuer à mieux diffuser les flux de visiteurs sur l'ensemble du territoire,
- Désaisonnaliser la fréquentation touristique
- 2. Faire de la Manche une destination « loisirs nature » en stimulant et en structurant l'offre,
- 3. Poursuivre le développement de la notoriété et des services,
- 4. Renforcer la stratégie de mise en réseau avec les prestataires et les partenaires.

Les principales actions envisagées pour 2023 sont les suivantes :

- Début 2023, mise en place d'une campagne de communication sur l'emploi touristique saisonnier. L'objectif de l'opération : revaloriser l'emploi saisonnier, le montrer sous un angle de communication innovant, montrer la diversité, redonner de la valeur à l'emploi saisonnier dans la Manche, permettre aux entreprises touristiques de promouvoir leur marque employeur, faciliter l'accès aux offres d'emploi saisonnières, et permettre aux entreprises touristiques de recruter. Sollicitation de contributions financières des partenaires : offices de tourisme, sites et musées, hébergeurs...
- Expérimentation « emploi touristique » Baie du Cotentin, avec les acteurs de l'emploi, de l'hébergement et de la mobilité.
- Campagne de communication hors saison avec Alex STHROL (2,5 M abonnés sur Instagram) début 2023. Aujourd'hui la Manche reste une destination littorale, printanière et estivale. Il faut montrer que la Manche se vit aussi l'hiver. Cibles : jeunes urbains & famille. Campagne digitale et affichage en gares parisiennes.
- Développement d'une marque d'adhésion type « Tiaki » qui incite à prendre soin des gens et des territoires: un nouveau modèle d'accueil / d'hospitalité basé sur l'engagement réciproque et la confiance mutuelle entre celui qui accueille et celui qui est accueilli.
- Structuration de l'offre « outdoor » autour de 4 filières identitaires : nautisme, équitation, pédestre (randonnée / trail), cyclisme. Il est envisagé : l'amélioration de la *mise en tourisme* des structures d'activités nautiques, une étude sur le potentiel de développement du tourisme équestre et une action de communication sur les travaux réalisés pour la continuité du cheminement littoral. Une réflexion sera menée sur le développement d'une station *outdoor* dans le Sud Manche. Incitation à l'accueil d'événements cyclo-sportifs.
- Reprise des promotions BtoB (salons, workshops, éductours), auprès des clientèles françaises et des clientèles internationales de proximité.
- Prospection des clientèles scandinaves.
- Etude sur la qualification du tourisme « climatique ».
- Tourisme de mémoire; préparation du 80ème anniversaire du Débarquement.

Monsieur François FAVIER, responsable du pôle tourisme, poursuit sur les actions 2023 :

- Observatoire touristique: études et notes de conjoncture; analyse des fréquentations avec Eco-compteurs, Flux Vision, Liwango, INSEE...
- Accompagnement des porteurs de projet touristiques et de loisirs, et des stations balnéaires pour des opérations d'aménagement urbain.
- Accompagnement développement des labels : villes et villages fleuris, petites cités de caractère, clé verte, écotable...
- Coordination implantation et renouvellement de la panneautique et de la signalétique touristique.
- Animation groupe de travail départemental « Accueil Camping-cars ».

Madame Lydie LEMAITRE, responsable du pôle communication, débute ensuite la présentation du nouveau site www.attitude-manche.fr. Un audit commandé a souligné :

- Un écosystème cloisonné,
- Une prise en compte des cibles peu optimisée,
- Un potentiel de captation de trafic non exploité,
- Des efforts d'animation conséquents,
- Des sites qui peinent à toucher leurs cibles,
- Des listings d'offres qui détournent le trafic,

Il s'agissait donc de développer un site web multi-cible afin de créer des parcours clients www.attitude-manche.fr

Les grands principes du projet :

- Affirmer le positionnement marketing du territoire,
- Proposer un dispositif unique multi-cibles innovant,
- Conception mobile first,
- Mieux valoriser et affirmer le rôle des EPCI pour valoriser l'offre de leurs territoires,
- Écoconception : sobriété fonctionnelle, performance, etc,
- Accessibilité : respect des bonnes pratiques,
- Richesse de blocs éditoriaux et de maillage : faciliter l'administration et la mise en forme des contenus.

Monsieur Paul-Vincent MARCHAND présente enfin le programme de la journée des offices de tourisme, le 16 janvier qui se déroulera à Saint-Lô au Pôle Agglo 21.

Le programme :

- 9h : accueil café,
- 9h30 : conférence sur le parcours et l'expérience client,
- 11h : présentation du site www.attitude-manche.fr,
- 11h30 : interviews des offices de tourisme,
- 12h30 : déjeuner produits manchois,
- 14h : suite interviews des offices de tourisme,
- 15h : conférence sur les évolutions sociétales.

N° 2 - Validation du compte-rendu du dernier comité de direction

Après l'exposé de Madame LECONTE, présidente, le comité de direction APPROUVE à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la dernière réunion du comité de direction qui a été préalablement adressé à l'ensemble des membres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction VALIDENT le compte-rendu du dernier comité de direction de l'EPIC Coutances tourisme.
Ainsi fait et délibéré.

N° 3 - Débat d'orientation budgétaire.

Le comité de direction est invité à tenir son débat d'orientation budgétaire (DOB) afin de définir les grandes lignes qui permettront l'élaboration du budget primitif 2023. Le comité de direction prend acte de la tenue du DOB qui doit se dérouler au préalable du vote du budget primitif.

Les grandes orientations budgétaires 2023 s'inscriront dans le cadre des actions à mener pour répondre aux axes de la **stratégie touristique** définie pour 2021-2024 et notamment :

- 1- Actions visant à **accueillir, développer l'attractivité et la notoriété** de la destination (communiquer, promouvoir, développer les services, ...),
- 2- Actions visant à **affirmer nos singularités et les filières** (désaisonnaliser l'activité touristique, affirmer les filières, développement durable...),
- 3- Actions visant à **optimiser l'organisation touristique** sur le territoire pour gagner en efficacité (mise en œuvre de la politique touristique, qualification de l'offre d'hébergement, observatoire...)

En 2022, plusieurs actions ont été menées pour améliorer l'accueil du visiteur et l'attractivité du territoire.

En terme d'accueil du visiteur, plusieurs actions ont été réalisées en 2022 :

- Après avoir obtenu la **marque Qualité tourisme**, nous avons engagé la démarche de classement pour les bureaux de Coutances Tourisme et avons obtenu le **classement de l'office en Catégorie 1**.
- Continuité du travail sur les flux du **système d'information touristique** (amélioration des contenus des consultations web, bornage des consentements RGPD, mise à jour des données...),
- Il a été réalisé un **travail sur les personas** pour identifier à travers des questionnaires quels types de visiteurs sont venus sur le territoire afin de vérifier la cohérence avec les personas définis dans la stratégie, procéder aux mises à jour et mieux répondre aux attentes du visiteur.
- En saison, **ouverture de 2 nouveaux lieux d'accueil touristique « hors les murs »**. Un au château de Regnéville-sur-Mer et un à l'abbaye de Hambye en plus de ceux mis en place à la cathédrale de Coutances et à l'Espace St-Nicolas.
- **Développement de la boutique** par la mise en vente de nombreux nouveaux produits touristiques (médailles, futas brodées, magnets...).

Pour poursuivre le travail engagé et améliorer l'accueil du visiteur, il est envisagé pour 2023 :

- Relancer la démarche de **labellisation Tourisme et Handicap** (dans un premier temps pour les bureaux de Coutances, Hauteville-sur-Mer et Agon-Coutainville),
- **Maintenir le dispositif saisonnier** et les accueils dits « hors les murs »,
- **Poursuivre le développement de la boutique** par la mise en vente de nouveaux produits touristiques comme des médailles à l'effigie de la pointe d'Agon et des cabines de Gouville, des porte-clés présentant les cabines de Gouville, des puzzles, des savons avec un marquage spécifique par communes, des cerf-volant, des ouvrages sur l'ostréiculture... Une réflexion sera menée sur la poursuite des ventes des cartes IGN de Coutances et St-Malo-de-la-Lande qui ont été éditées depuis de nombreuses années et dont quelques chemins ont été modifiés. Pour inciter à la

vente, l'espace boutique à Hauteville-sur-mer doit être repensé avec l'achat de nouvelles étagères.

En matière de communication et promotion du territoire :

En 2022, de nombreuses actions de promotion et communication ont été mises en place pour accroître l'attractivité de notre territoire et notamment :

- La **stratégie digitale** mise en place porte ses fruits avec plus de 513 300 pages vues (+39% par rapport à 2021), et plus de 155 510 nouveaux utilisateurs.
- Pour améliorer le **parcours du client sur le site internet**, de nombreuses pages ont été revues, un nouveau module pour automatiser les traductions des contenus a été mis en place, les contenus SEO de référencement ont été optimisés, des nouvelles pages ont été créées (« Vanlife » / camping-car), optimisation du chat en ligne...
- En vue de promouvoir le territoire, outre les éditions du **magazine** et du **carnet d'adresses** très attendus des touristes, de nombreux articles ont été rédigés et mis en ligne, des crédits ont été alloués pour la **publicité en ligne**, le **SEA**, et sur les **réseaux sociaux**, les relations presse et influences. Des encarts publicitaires ont également été acquis ainsi que des photos et vidéos.
- L'opération « **Chéquiers avantages** » a été lancée pour inciter les touristes à consommer auprès des prestataires touristiques en proposant un carnet de réductions.

Pour 2023, il est envisagé un nouveau plan de communication mettant l'accent sur une promotion du territoire surtout sur les **ails de saison**. L'objectif étant d'**étendre la saison touristique** en attirant les visiteurs à chaque moment de l'année.

Les éditions vont **quelque peu être modifiées**. Le magazine et le carnet d'adresses vont être fusionnés, les horaires de marées vont faire l'objet d'une brochure distincte du carnet d'adresses. Il est envisagé de poursuivre le **partenariat avec Coté Manche** pour l'édition de **l'agenda** pour la promotion des événements. Toutefois, la **diffusion du document** va vraiment être **recentrée sur le territoire communautaire**.

Outres les éditions, pour la promotion de la destination, il est envisagé en 2023 de poursuivre les achats de **publicités dans les éditions et en ligne** (campagne de promotion multicanaux : Youtube, sponsoring sur les réseaux sociaux, Google Ads, articles de presse, parrainage météo France 3...). Des communiqués de presse seront réalisés pour valoriser les atouts du territoire à chaque saison. Il est envisagé de poursuivre l'enrichissement de la photothèque par l'achat de photos et vidéos. Plusieurs partenariats sont prévus : **photos** : [Alexandre Lamoureux](#) / **vidéo** : [Dylan Moron](#) / **Accueil blogueurs** : [Cash pistache](#) / accueil influenceurs UK - BE - ALL ou NL en partenariat avec Normandie Tourisme).

Toujours dans un souci **d'améliorer la promotion du territoire**, de nombreux projet numériques sont envisagés pour 2023 et notamment : **refonte de la page accueil** du site, poursuite du travail de traduction des pages du site internet en Anglais et Allemand, traduction du guide toutourisme, travail sur les ailes de saison avec pages dédiées, **amélioration des bases de données**, réalisation de newsletters, actualisation du calendrier éditorial, mise en place du module groupe, travail sur la qualité des contenus des informations de l'agenda en ligne, travail sur la saisie des contenus pour une remontée des flux en fonction des fêtes et des thématiques, poursuite du travail engagé sur les circuits camping-car-vanlife, création de nouvelles pages et cocons sémantiques en fonction des personas...

En terme d'animation du territoire, développement des services :

En 2022, plusieurs projets ont été portés : gestion des hébergements « Jazz in couette » pendant le festival Jazz sous les pommiers, soutien à l'organisation du salon « Extra-Brut(es) », programmation de concerts gratuits dans le cadre du festival « Zic sur le Zinc », réalisation de la 1^{ère} édition des expositions thématiques itinérantes « Les Zendurances », soutien à l'organisation du salon d'art contemporain qui a eu lieu en juin 2022, partenariat avec l'association AVRIL pour l'organisation de sorties nature...

Pour 2023, il est envisagé les projets suivants :

- Lancer, appuyer et soutenir le travail sur l'hospitalité / ambassadeurs avec Attitude Manche.
- Renouveler le concept Jazz in couette : privilégier, dès l'ouverture des ventes, le « minimum stay » (2 voire 3 nuits) afin de ne pas avoir de trous d'une nuit qui sont difficilement rattrapables et le supprimer si les ventes ne sont pas au rendez-vous et que nous approchons de la date / Limiter l'acceptation des séjours de bénévoles-techniciens de JSLP dans un premier temps si contacts par appels téléphoniques ou e-mails.
- Maintenir la programmation du festival Zic sur le Zinc,
- Maintien du soutien à AVRIL pour la programmation d'une cinquantaine d'animations de découverte du territoire à destination d'un public familial,
- Renouveler le partenariat pour l'organisation du Salon d'art contemporain en juillet et août à l'Espace Saint-Nicolas avec Réservoirart (Bruno DUFFOUR-COPPOLANI, Jg GWEZENEG, Patrick HULAUD, Camille THIBERT, Ronan DESCOTTES, ...),
- Soutien au Salon Extra-Brut(e)s par la programmation de 2 concerts (en lien avec Jazz sous les pommiers) le week-end des 20-21 mai 2023,
- Soutien au projet de création d'une identité légendaire sur territoire Saint-Sauveur-Villages (avec Camille REGNAULT),
- Préparation de l'édition 2024 des Zendurances,
- Sollicitation de soutien à Jazz sous les pommiers pour le financement de navettes qui fonctionnent sur une amplitude horaire calée sur les concerts et qui permettent de limiter le stationnement aux abords du centre-ville. La navette prend les festivaliers sur le parking derrière la gare et les transporte place de la croûte au plus près des lieux de concert. Cette navette est mise à disposition des festivaliers gratuitement. Coutances Tourisme participait habituellement au financement des coûts de transport. Cependant, l'utilisation de cette navette par les festivaliers reste très limitée sur 2022.

Madame HAREL : quelle est l'origine de ce manque de fréquentation du service ?

Monsieur OURSIN : le fait que ce service soit peu utilisé peut s'expliquer par une communication insuffisante ou par des habitudes prises par les festivaliers qui se stationnent sur des parkings de commerces à proximité. Le lieu de ramassage reste également relativement proche du centre-ville.

Madame HAREL : au regard du coût porté et de l'utilisation du service, il est opportun de ne pas renouveler ce partenariat. Une réflexion devrait être engagée avec le service de transport « Cosibus » et envisager peut-être une adaptation des ramassages pendant le festival.

En terme de dessaisonalisation de l'activité touristique et développer les ailes de saison :

Pour 2023, il est prévu :

- Poursuivre le conventionnement avec les prestataires touristiques pour la prévente de billetterie ou réservations,
- Mettre en place un nouveau module sur le site internet à destination des groupes pour recenser les offres existantes pour les groupes et mise en lumière des offres déjà existantes pour les scolaires,
- Renouveler notre participation au club des services commercialisations des OT à l'échelle régionale pour connaître les bonnes pratiques,
- Réflexion autour d'un système de conciergerie à l'échelle départementale en collaboration avec Labels Manche.

En ce qui concerne les filières :

En 2022, en partenariat avec les membres de la commission des filières, de nombreux circuits de randonnée ont été balisés et répertoriés sur VisioRando et Cirkwi.

Coutances Tourisme était présent sur le salon 100% Sports. Un travail est engagé avec l'Agence Technique Départementale pour modifier les parcours Vélo et être en adéquation avec les recommandations de l'ATD.

Pour les circuits VTT, de nombreux contacts ont été pris avec les membres de l'association Békanabou pour élaborer de nouveaux circuits.

En 2023, il est prévu les actions suivantes :

- Finir de mettre à jour le balisage de tous les circuits pédestres,
- Baliser les circuits vélo et mettre à jour les fiches en conséquence,
- Mettre en place des circuits vtt avec balisage et support papier,
- Participer au salon 100% sports nature,
- Améliorer les documents papiers sur les parcours,
- Poursuivre les réflexions avec Attitude Manche pour les stations de trail.

En terme d'engagement de la structure pour le développement durable :

Coutances Tourisme s'engage à respecter la charte du développement durable votée en 2021.

Le volume des éditions est strictement revu chaque année selon l'estimation des besoins. Les brochures non distribuées sont données à la société ENCORE pour être recyclées.

Pour assurer la mise en œuvre de la politique touristique de la communauté :

L'EPIC participe au M9 Tourisme, aux réunions avec Labels Manche, et la fédération régionale des offices de tourisme et s'est engagé dans la marque « Qualité tourisme », dans le classement de l'office en catégorie 1 et prévoit de se lancer dans la démarche de labellisation « Tourisme et Handicap » pour 2023.

En ce qui concerne la qualification de l'offre d'hébergement :

Coutances Tourisme poursuit sa mission de classement préfectoral des meublés de tourisme (67 hébergements ont été classés en 2022). L'agrément devra être renouvelé en 2023.

Quelques hébergements de la communauté de communes pour lesquels Coutances Tourisme est chargé de la commercialisation (Maisons Desnos à Tourville sur sienne et Presbytère à Boisroger) ont été classés en meublé de tourisme en 2022.

La commercialisation de ces gîtes prendra fin au 30/06/23 pour le gîte de Boisroger, et fin 2023 pour les maisons Desnos. La commission de sécurité obligatoire pour les ERP n'a pas prolongé l'exploitation du gîte de Saint-Sauveur-Villages au-delà du 31/12/22. La commercialisation de ce gîte prendra fin à cette date sauf si de nouvelles mesures sont prises.

En ce qui concerne l'observatoire :

En 2022, plusieurs travaux d'analyse des chiffres ont été menés : mise à jour mensuelle des données de fréquentation touristique dans notre tableau de bord, adhésion à l'outil Flux vision Tourisme en partenariat avec Attitude Manche, infographie mensuelle pour rédaction de la newsletter des élus, réponse aux différentes enquêtes de conjoncture (Attitude Manche et CRT), reprise des saisies Pilot (Indice de Touristicité Territoriale et Indicateurs socio-économiques clefs) pour 2019 et 2020, et commencement des saisies pour 2021 (dispositif mis en place par ADN Tourisme afin de récupérer des données à l'échelle nationale et pouvoir se comparer avec des territoires similaires, et des structures similaires).

En complément de la poursuite de ces travaux d'analyse, il est envisagé pour 2023 de renforcer le travail d'exploitation des données Taxe de séjour afin d'avoir une idée plus précise de l'occupation touristique sur notre territoire par commune et par période. L'EPIC participera également au « Club observatoire » au niveau régional.

Après l'exposé de Madame LECONTE,
Après en avoir délibéré,

Les membres du comité de direction prennent acte du débat d'orientation budgétaire en vue de la préparation du budget primitif.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, soit par 18 voix pour, les membres du comité de direction PRENNENT ACTE du débat d'orientation budgétaire 2022 en vue de la préparation du budget primitif.

Ainsi fait et délibéré.

N° 4 - Fixation des dates des comités de direction pour 2023.

Vu l'article 5 des statuts de Coutances Tourisme et en vertu de l'article R.133-6 du Code du Tourisme,

Il est précisé que le comité de direction se réunit au moins **six fois par an** sur convocation de sa présidente qui fixe l'ordre du jour.

Il est proposé aux membres du comité de direction les dates suivantes pour l'année 2023 :

- 27 février (vote du budget) à 18h, salle du conseil mairie de Coutances,
- 3 avril à 18h, salle du conseil mairie de Coutances,
- 12 juin à 18h, salle du conseil mairie de Coutances,
- 11 septembre à 18h, salle du conseil mairie de Coutances,
- 16 octobre à 18h, salle du conseil mairie de Coutances,
- 11 décembre à 18h, salle du conseil mairie de Coutances.

Après l'exposé de Madame LECONTE,
Après en avoir délibéré,

Les membres du comité de direction valident les dates telles que présentées pour la tenue des comités de direction pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du comité de direction VALIDENT les dates des comités de direction pour 2023 telles que présentées.

Ainsi fait et délibéré.

N° 5 - Questions diverses

Monsieur OURSIN informe les membres du comité de direction des dernières mobilités de personnel :

- Morgane ROUESSAY part en congé maternité le 9 décembre. Elle sera remplacée par Céline DESCHAMPS, conseillère en voyage expérimentée issue de 20 ans chez COSEDIA VOYAGES.
- Benjamin TESNIERE a quitté la France après avoir été tiré au sort pour un permis vacances-travail de 2 ans au Canada. Il sera remplacé par Anthony MOINEAU qui glisse de Gouville à Hauteville-sur-Mer.
- Ludivine LANGLOIS va bénéficier d'un congé de présence parentale. Elle sera remplacée par Mathilde FORTIN au bureau de Gavray-sur-Sienne qui nous arrive avec une expérience de gestion-administration d'hôtels 3* et 4* et de communication-numérique comme chargée de développement touristique territorial
- Stéphanie LOUANTIER n'a pas souhaité renouveler son contrat dans la structure. Il nous faut donc encore trouver un/une remplaçant(e) pour le bureau de Gouville-sur-Mer.

Madame LECONTE clos la séance en remerciant l'ensemble des membres pour l'intérêt qu'il porte à l'EPIC et aux projets touristiques ainsi que pour leur participation aux comités de direction.

Aucune autre question n'a été posée.
La séance est levée à 20h05.

Fait à Coutances le 12 décembre 2022

La présidente
Valérie LECONTE



Le secrétaire
Guillaume OURSIN



Certifié rendu exécutoire par la présidente, le 12 décembre 2022.